

Hésitation dans le choix des TD

Par **soygold_**, le **20/07/2018** à **16:44**

Bonjour à tous,

Je rentre en 2ème Année de droit. J'ai une grande hésitation concernant le choix de mes TD. En effet, j'hésite entre prendre droit civil et droit des affaires ou droit civil et droit pénal. J'aimerais savoir quel choix serait le plus judicieux, ou plus intéressant à choisir.

Merci d'avance pour vos réponse.

Par **youpila**, le **20/07/2018** à **17:59**

Bonjour,

Le plus important en L2, c'est de suivre des TD de droit civil (contrats et responsabilité délictuelle) et de droit administratif. Ce sont les deux matières essentielles de la deuxième année.

Je suppose que la matière de droit des affaires recouvre en réalité le droit commercial.

A mon sens, il n'y a pas de choix à privilégier entre cette matière et le pénal, tout dépend de vos envies. Dans tous les cas, ce choix ne saurait vous être préjudiciable pour votre orientation future.

Par **LouisDD**, le **20/07/2018** à **19:08**

Salut

Le pénal peut être intéressant pour avoir vu la matière en cas de volonté de votre part de passer les concours d'avocats ou de la magistrature (le droit pénal dans ma fac en L2 était au S3 du DP général puis de la procédure pénale au S4, ces deux matières figurant au programme des concours cités et à d'autres).

Après en soit vous aurez le temps de la travailler en cas de choix porté sur le droit des affaires. Regardez aussi en fonction de la L3 et du master envisagé. Si c'est possible de continuer le droit des affaires en L3 ça peut être cohérent de la choisir, et en prenant pénal en

L2 mieux vaudra alors continuer avec le droit de la peine et le droit pénal spécial par la suite pour plus de compréhension et de globalité dans la vaste matière qu'est le pénal.

À plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2018** à **08:11**

Bonjour

Je rejoins entièrement youpila, le plus important c'est de suivre obligation et administratif avec TD (d'ailleurs dans certaines facs, les étudiants n'ont pas le choix).
Dans votre cas, il faut choisir en fonction de votre projet professionnel.

Par **soygold_**, le **24/07/2018** à **03:20**

D'accord, je prend note de tout ce que vous me dites! Merci pour toute vos réponses ??